© Drogues Info Service - 7 juillet 2025

Vos questions / nos réponses

merci pour votre réponse

Par Profil supprimé Postée le 20/01/2011 18:28

> bonsoir,
> encore merci pour votre réponse, la solution que vous me proposer , nous l'avons déjà exploité , mon fils a suivi
> une thérapie "courte" au cédre bleu ,en effet il avait 18 ans et a refusé de continuer. De plus vous me proposez de voir moi aussi cet organisme, mais de toute façon cela ne sert a rien , car tant que lui même ne voudra pas reconnaitre que de fumer chaque jour au moins 7 joints cela n'est pas normal , on ne pourra rien faire.merci quand même.

Mise en ligne le 21/01/2011

Bonjour.

Comme vous le soulignez, votre fils seul peut prendre la décision de modifier ses comportements et d'investir un suivi thérapeutique.
En revanche, concernant votre mari et vous même, nous comprenons tout la difficulté de vivre au quotidien ses consommations, leurs conséquences négatives ainsi que son refus de prise en charge. C'est précisément pour ces raisons, entre autres, que vous êtes en souffrance. C'est pourquoi nous vous conseillons à nouveau de prendre contact avec le Cèdre Bleu afin d'y trouver un soutien pour vous parents dans cette période difficile. Exprimer son ressenti dans un cadre sécurisant et accueillant peut, a minima, permettre de relacher ponctuellement une pression bien compréhensible au travers de se que vous vivez.

Bien à vous.